

- leurs attributions et indemnités.
- De fixer les conditions de dépôt des listes des membres de la commission d'appels d'offres.
- De désigner les représentants de la commune au sein des EPCI, syndicats intercommunaux et organismes extérieurs.
- De désigner des référents déontologues pour les élus locaux
- De désigner les membres du CCAS.
- De choisir le mode de publication et de transmission aux services de l'état des actes.
- D'octroyer une subvention solidarité Mayotte à la Fondation de France.
- D'approuver le projet Parc de loisirs avec validation du plan de financement prévisionnel.
- De clôturer le budget du Lotissement du Guébriand.
- De compléter la rémunération des agents recenseurs effectuant l'enquête Famille.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE FÉVRIER A DÉCIDÉ :

- D'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire du Cdg22.
- D'acheter une parcelle ZC 303 (Pléven).
- D'accepter la rétrocession à la commune de la voirie du « lotissement Hameau de la Dieuzais ».
- De modifier le nom de certains lieux-dits (Le Rocher, Bellevue, Launay, La Lande).
- De retenir les offres présentées pour les travaux d'extension du préau du Guébriand et la réfection des sanitaires.
- De choisir le cabinet PLCE pour l'aménagement d'une liaison douce à Saint Symphorien.
- De retenir les offres suivantes :
Entreprise NL FARIA pour les travaux de rejointoiement de la mairie de Pléven

LE CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE MARS A DÉCIDÉ :

- De valider les avenants pour les travaux de la mairie de Pléven et d'acquérir un support motorisé pour vidéoprojecteur.
- D'approuver le projet éclairage public pour la rénovation d'un foyer Fonds Vert
- D'accepter la proposition de l'ADAC22 concernant la définition du programme et la consultation du maître d'œuvre pour la liaison douce Saint Symphorien.

- « Les Villes Briend ».
- D'instaurer et de désigner la commission des Impôts directs, les membres des commissions municipales.
- De valider les devis concernant l'informatique, les logiciels et la charte graphique.
- L'ouverture anticipée de crédits d'investissement.
- De valider les conventions d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales .
- De valider les tarifs des locations, des concessions au cimetière.
- De renouveler le contrat de prestations espaces verts avec l'ESAT des Quatre Vault.
- D'acquérir un véhicule, des radiateurs pour les logements de Pléven.
- D'accepter la charte d'utilisation du bouquet de services numériques 2025-2029 de Megalis Bretagne.

- Société BUGGUP pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur
- Société CREASIT pour la mise en place d'un agenda partagé
- Société TIPSS pour la mise en place d'une solution de téléphonie globale
- Société ABH pour la maintenance des portes automatiques
- Société 4S pour l'acquisition de panneaux d'agglomération
- Société TARDY TP pour l'aménagement de trottoirs à la Millière
- Société BODET pour la réparation du moteur d'une cloche Eglise de Pluduno
- Société LPS Balayage pour mise à disposition d'une balayeuse pour le nettoyage des caniveaux 3 fois par an
- Société HENRI JULIEN pour l'acquisition de conteneurs isothermes
- Société LANSARD pour l'aménagement d'une aire de retournement à La Ragotière.

- D'autoriser la vente de parcelle au lieu dit « Les Hazais ».
- D'autoriser les négociations pour l'acquisition de parcelles.
- De valider l'institution de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles.
- De déclarer que les différents comptes de gestion 2024 n'appellent aucune observation.
- De valider l'avancement du projet éolien.

ÉTAT-CIVIL

Décès

- Le 2 octobre : Guy BOITEUX, à l'âge de 93 ans
- Le 30 novembre : Olivier JOUFFE, à l'âge de 55 ans
- Le 5 décembre : Christine MARIE, à l'âge de 73 ans
- Le 29 décembre : Andrée LANGLAIS, à l'âge de 88 ans
- Le 2 janvier : Jacqueline BERTHOD veuve SANDOZ, à l'âge de 99 ans
- Le 4 janvier : Anne DENOUAL à l'âge de 83 ans
- Le 9 janvier : Maria HUBERT veuve BOIVIN, à l'âge de 88 ans
- Le 9 janvier : Jean-Baptiste NAVICET, à l'âge de 87 ans
- Le 11 janvier : Simone THOMIGNY veuve COUSTE à l'âge de 95 ans
- Le 25 janvier : Ange VERGER à l'âge de 87 ans
- Le 27 janvier : Adèle SALMON veuve LECRUBIER, à l'âge de 96 ans
- Le 4 février : Geneviève COHAS veuve LEROY, à l'âge de 83 ans



- Le 8 février : Eliane PONNELAIS veuve GUEGUEN, à l'âge de 82 ans
- Le 17 février : Marie-Thérèse GUEHENNEUC veuve HARDY, à l'âge de 83 ans
- Le 21 février : Henri LE BEL DE PENGUILY, à l'âge de 78 ans
- Le 26 février : Serge FAIDIT, à l'âge de 72 ans
- Le 4 mars : Jeannine PINCEMIN épouse PERROQUIN, à l'âge de 63 ans
- Le 6 mars : Tiburce GECS, à l'âge de 81 ans
- Le 11 mars : Roger BRIARD, à l'âge de 98 ans
- Le 13 mars : Monique GUILLER, à l'âge de 69 ans
- Le 24 mars : Marcelle REBILLARD veuve HAMONIAUX, à l'âge de 89 ans

Naissances

3 naissances entre novembre et mars

